

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2004 modifié fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 114-10 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : ETSS1230028K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES		AGRÉMENTS	
AUTRET Valérie	CPAM Blois	BEN DUE KIENG Jennyfer	CGSS La Réunion
BISSIAU BRUNEL Bénédicte	CPAM Hainaut	BOURGER Guy	CPAM Moselle
DESBUISSON Cyril	CPAM Épinal	DUBOS Carole	CPAM Mont-de-Marsan
GNANHOUE Martine	CPAM Paris	GERARD Véronique	CPAM Moselle
LASHERMES-SENDERA Karine	CPAM Clermont-Ferrand	KESSE Catherine	CPAM Moselle
LEFEBVRE Ludivine	CPAM Hainaut	TRAUET Brigitte	CRAMIF
		LINVAL Sylvie	CPAM Bobigny
		LAYE Véronique	CARSAT Bourgogne et Franche-Comté